

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2025-069

<u>Nombre de conseillers</u>	
En exercice :	22
Quorum :	12
Titulaires présents :	18
Suppléants présents : (Avec voix délibérative)	
Pouvoirs titulaires :	2
Votants :	20
Pour :	20
Contre :	0

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 Octobre à 20H00,

Le Conseil de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Vicq Sur Breuilh sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET, Président.

DATE DE CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
10 octobre 2025

PRESENTS : BIARNAIX Delphine, DE NEUVILLE Christine, DITLECADET Marc, DUBOIS Jean-Louis, DUPONT Eric, GILLET Emilie, LABRUNE Patrick, LACHAUD Jean-Luc, LATOUILLE Christian, LAVOREL Eric, LHOMME-LEOMENT Jacqueline, LONGEQUEUE Jean-Paul, MARTHON Alain, MONTET Guy, MOURET Michel, PREVOST Stéphane, REDON-SARRAZY Maryvonne, TARRADE Gilbert.

**DECISION MODIFICATIVE
N°1 CONCERNANT LE
BUDGET PRINCIPAL DE
LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES BRIANCE
SUD HAUTE VIENNE**

ABSENTS EXCUSES :

- GENESTE Stéphanie (Pouvoir à Christine DE NEUVILLE)
- REDEMPT Véronique (Pouvoir à Eric LAVOREL)

SECRETARE DE SEANCE : Christian LATOUILLE

Monsieur le Président rappelle que le budget primitif 2025 a été voté le 10 avril 2025. Il précise que la présente décision modificative concerne le budget principal de la CDC BSHV.

Une décision modificative est nécessaire pour couvrir le projet d'acquisition du camion de point à temps automatique d'occasion dont le financement sera assuré par un emprunt.

DEPENSES				
Chapitre	Article	Libellé	Opération	Montant
21	215731	Matériel roulant	99 313 : Achat Point à Temps Automatique	+ 150 000.00 €
TOTAL				+ 150 000.00 €

RECETTES				
Chapitre	Article	Libellé	Opération	Montant
16	1641	Emprunt	99 313 : Achat Point à Temps Automatique	+ 150 000.00 €
TOTAL				+ 150 000.00 €

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20251020-2025-069-DE
Date de télétransmission : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025

Monsieur le Président propose ensuite à l'assemblée de valider cette proposition.

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération en date du 10 avril 2025,
Vu la décision de procéder à l'acquisition d'un Point à Temps Automatique d'occasion,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ADOpte** la décision modificative N°1 du Budget principal de la CDC BSHV,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A VICQ SUR BREUILH, LE 20 OCTOBRE 2025

**Le Président de la Communauté
de Communes : Marc DITLECADET**

**Le Secrétaire de séance :
Christian LATOUILLE**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Christian LATOUILLE".

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20251020-2025-069-DE
Date de télétransmission : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025